

66347-2025 - Gara

Francia – Servizi architettonici, di costruzione, ingegneria e ispezione – CREATION DE L'ÉCOLE MATERNELLE DES MARDELLES

OJ S 21/2025 30/01/2025

Avviso o bando di concorso di progettazione

Servizi

1. Committente

1.1. Committente

Nome ufficiale: Commune de Brunoy

E-mail: commandepublique@mairie-brunoy.fr

Forma giuridica del committente: Autorità locale

Attività dell'amministrazione aggiudicatrice: Servizi generali delle amministrazioni pubbliche

2. Procedura

2.1. Procedura

Titolo: CREATION DE L'ÉCOLE MATERNELLE DES MARDELLES

Descrizione: La présente consultation a pour objet de sélectionner 3 candidats admis à présenter une offre lors de la consultation. Le projet porte sur la création d'une école maternelle de 4 classes et ses abords, pour le compte de la commune de BRUNOY (département de l'ESSONNE). La technique d'achat utilisée est la suivante : Concours à 3 candidats avec négociation et remise de prestations de niveau « ESQ+ » lancé en application des articles R.2162-15 à R.2162-26 portant partie réglementaire du code de la commande publique (Marché de maîtrise d'œuvre)

Identificativo della procedura: 604848d3-bf36-4257-a763-3870a790d4e4

Identificativo interno: 2025007MF

Tipo di procedura: Ristretta

2.1.1. Finalità

Natura dell'appalto: Servizi

Classificazione principale (cpv): 71000000 Servizi architettonici, di costruzione, ingegneria e ispezione

2.1.2. Luogo di esecuzione

Indirizzo postale: sise aux 111 à 129, route de BRIE

Località: Brunoy

Codice postale: 91800

Suddivisione del paese (NUTS): Essonne (FR104)

Paese: Francia

2.1.4. Informazioni generali

Informazioni supplementari: Dans le cadre de l'opération, le groupement se verra confier les éléments de mission décrits à l'article 3.5 du RAC. Composition du groupement : le tableau définit à l'article 3.3 du RAC précise les compétences minimales qui sont attendues par les membres du groupement avec le niveau de qualification requis. L'attention du candidat est attirée sur le fait que toutes les compétences doivent être réunies au sein du groupement afin de pouvoir est admis à la présentation au jury au titre de la candidature (le DC1 doit par

conséquent être rempli avec complétude). En cas d'absence, dans le dossier de candidature, de certaines compétences exigées, le candidat s'expose à ce que sa candidature soit rejetée car non conforme. A défaut des niveaux de qualification demandés, il appartient à chaque cotraitant de fournir toutes les pièces équivalentes permettant de s'assurer de sa qualification et de son savoir-faire (références circonstanciées). Pour les qualifications des BET et économistes, autres que l'architecte, la nomenclature OPQIBI est utilisée dans le tableau à l'article 3.3 du RAC. Il appartient à chaque cotraitant de justifier de ses qualifications et de ses compétences par tout autre moyen équivalent. L'attention du groupement est attirée sur le fait que toutes les compétences doivent être réunies et justifiées avec le nom d'un prestataire. Au stade de la candidature, seule la cotraitance est acceptée pour toutes les compétences envisagées dans le tableau précédent. Durant la phase d'attribution du marché, le pouvoir adjudicateur imposera la forme d'un groupement conjoint avec le mandataire solidaire de tous les membres du groupement durant toute la durée du marché dans le respect des conditions suivantes : Un mandataire unique et identique durant la réalisation des études de Conception et de Réalisation ; Le mandataire solidaire du groupement sera l'architecte ; En cas d'attribution du marché, le mandataire désigné sera solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun de ses cotraitants pour leurs obligations contractuelles respectives, jusqu'à la fin de l'exécution du marché (aux termes de la période de garantie de parfait achèvement). La personne publique impose la forme d'un groupement conjoint avec mandataire solidaire, afin de garantir le bon déroulement de l'exécution des prestations, le suivi et le respect de l'enveloppe financière allouée aux travaux et de la préservation des deniers publics. Le pouvoir adjudicateur interdit au mandataire du groupement, architecte, de présenter sa candidature en agissant à la fois en qualité de candidat individuel et de membres d'un ou de plusieurs groupements. Le pouvoir adjudicateur n'interdit pas au BET acoustique de présenter une candidature en qualité de membres d'un ou de plusieurs groupements. Le pouvoir adjudicateur n'interdit pas aux autres BET et économistes (suivant tableau de l'article 3.3 du présent RAC MOE) de présenter leurs candidatures en qualité de membres de 3 groupements au maximum. L'enveloppe financière allouée aux travaux est de 4 243 000 Euros HT, valeur décembre 2024 pour la globalité des travaux.

Base giuridica:

Direttiva 2014/24/UE

2.1.6. Motivi di esclusione

Motivi di esclusione previsti esclusivamente dalla legislazione nazionale: Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique

5. Lotto

5.1. Lotto: LOT-0001

Titolo: CREATION DE L'ÉCOLE MATERNELLE DES MARDELLES

Descrizione: La présente consultation a pour objet de sélectionner 3 candidats admis à présenter une offre lors de la consultation. Le projet porte sur la création d'une école maternelle de 4 classes et ses abords, pour le compte de la commune de BRUNOY (département de l'ESSONNE). La technique d'achat utilisée est la suivante : Concours à 3 candidats avec négociation et remise de prestations de niveau « ESQ+ » lancé en application des articles R.2162-15 à R.2162-26 portant partie réglementaire du code de la commande publique (Marché de maîtrise d'œuvre)

Identificativo interno: 2025007MF

5.1.1. Finalità

Natura dell'appalto: Servizi

Classificazione principale (cpv): 71000000 Servizi architettonici, di costruzione, ingegneria e ispezione

5.1.2. Luogo di esecuzione

Indirizzo postale: sise aux 111 à 129, route de BRIE

Località: Brunoy

Codice postale: 91800

Suddivisione del paese (NUTS): Essonne (FR104)

Paese: Francia

5.1.6. Informazioni generali

Progetto di appalto non finanziato con fondi UE

Informazioni supplementari: Chaque groupement remettant une offre complète et conforme aux documents de la consultation recevra une indemnité maximale de 19 350,00 Euros HT pour le projet (montant qui sera intégré au marché de l'attributaire). Dans le cas où une offre serait incomplète ou ne répondrait pas ou que partiellement au contenu du programme, une réduction ou la suppression de la prime pourra être envisagée par le pouvoir adjudicateur sur proposition du jury. Paiement par mandat administratif dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures. Financement à 90% sur les crédits municipaux et 10% par subvention.

5.1.9. Criteri di selezione

Criterio:

Tipo: Altro

Nome: Critères de sélection des candidatures

Descrizione: Les critères de sélection des candidatures sont les suivants : *Justificatifs des conditions d'accès à la commande publique ; *Garanties professionnelles et capacités techniques et financières de chaque cotraitant en lien et en adéquation avec le contexte opérationnel ; *Conformité du groupement présenté au regard de la composition minimale exigée dans le présent RAC MOE (cf. article 3.3) ; *Compétences, capacités et savoir-faire des membres du groupement selon les contraintes de l'opération ; *Qualité des références présentées par l'architecte pour des opérations de natures équivalentes (par qualité dégressive) : - I : Construction neuve d'école maternelle de 4 classes avec restauration ; - II : Construction neuve d'école maternelle de plus de 4 classes avec restauration ; - III: Opération de déconstruction démolition de bâtiments ; - (se référer à l'article 6.2 du présent RAC quant à la présentation des références) ; *Qualité des références architecturales générales mises en évidence dans le book de l'architecte (de moins de 5 années) ; *Qualité des références générales des autres membres du groupement (BET et économiste) ; Pour la capacité financière, il est précisé que le chiffre d'affaires annuel de l'architecte mandataire devra être d'un montant égal ou supérieur à 150kEurosh de manière à garantir le pouvoir adjudicateur de sa capacité à faire. Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Uso del criterio: Applicato

I criteri saranno utilizzati per selezionare i candidati da invitare alla seconda fase della procedura

Informazioni sulla seconda fase di una procedura in due fasi:

Numero minimo di candidati da invitare alla seconda fase della procedura: 2

Numero massimo di candidati da invitare alla seconda fase della procedura: 3

La procedura si svolge in diverse fasi. In ogni fase possono essere eliminati alcuni partecipanti

5.1.11. Documenti di gara

Indirizzo dei documenti di gara: <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

5.1.12. Condizioni di appalto

Condizioni del regime del concorso di progettazione:

La decisione della giuria è vincolante per il committente: no

Qualsiasi appalto di servizi successivo al concorso sarà aggiudicato a uno dei vincitori del concorso

Modalità di presentazione:

Presentazione elettronica delle offerte: Obbligatoria

Indirizzo per la presentazione: <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

Lingue in cui possono essere presentate le offerte o le domande di partecipazione: francese

5.1.16. Ulteriori informazioni, mediazione e ricorsi

Organizzazione di mediazione: Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés publics de Paris, Préfecture de la Région Île de France, Préfecture de Paris

Organizzazione competente per i ricorsi: Tribunal Administratif de Versailles

Informazioni sui termini per il riesame: Les informations relatives aux délais de recours sont indiquées à l'article 8.2 du règlement d'appel à candidature (RAC)

Organizzazione alla quale rivolgersi per informazioni complementari sulle procedure di ricorso: Tribunal Administratif de Versailles

8. Organizzazioni

8.1. ORG-0001

Nome ufficiale: Commune de Brunoy

Numero di registrazione: 21910114400018

Indirizzo postale: Place de la Mairie BP 83

Località: Brunoy cedex

Codice postale: 91805

Suddivisione del paese (NUTS): Essonne (FR104)

Paese: Francia

Referente: Département de la Commande Publique

E-mail: commandepublique@mairie-brunoy.fr

Telefono: 0169398935

Profilo del committente: <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

Ruoli di questa organizzazione:

Committente

8.1. ORG-0002

Nome ufficiale: Tribunal Administratif de Versailles

Numero di registrazione: 17780005900012

Indirizzo postale: 56 avenue de Saint-Cloud

Località: Versailles Cedex

Codice postale: 78011

Suddivisione del paese (NUTS): Yvelines (FR103)

Paese: Francia

Indirizzo internet: <http://versailles.tribunal-administratif.fr/>

Ruoli di questa organizzazione:

Organizzazione competente per i ricorsi
Organizzazione alla quale rivolgersi per informazioni complementari sulle procedure di ricorso

8.1. ORG-0003

Nome ufficiale: Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés publics de Paris, Préfecture de la Région Île de France, Préfecture de Paris

Numero di registrazione: 17750151700011

Indirizzo postale: 5 Rue Leblanc

Località: Paris cedex 15

Codice postale: 75015

Suddivisione del paese (NUTS): Paris (FR101)

Paese: Francia

Ruoli di questa organizzazione:

Organizzazione di mediazione

Informazioni sull'avviso

Identificativo/versione dell'avviso: c145fc4a-cc89-4714-9b06-85c1aabc6b03 - 01

Tipo di formulario: Gara

Tipo di avviso: Avviso o bando di concorso di progettazione

Sottotipo di avviso: 23

Data di trasmissione dell'avviso: 28/01/2025 16:48:46 (UTC+02:00) ora dell'Europa orientale, ora legale dell'Europa centrale

Lingue in cui il presente avviso è ufficialmente disponibile: francese

Numero di pubblicazione dell'avviso: 66347-2025

Numero dell'edizione della GU S: 21/2025

Data di pubblicazione: 30/01/2025